

Inquiétude chez les Rwandais, Burundais et Libériens de Montréal

@rib News, 26/07/2009 - Source La Presse Les communautés rwandaise et burundaise de Montréal craignent que des dizaines de leurs membres soient forcés de quitter le Canada, conséquence d'une nouvelle politique fédérale sur l'expulsion des demandeurs d'asile. Le gouvernement fédéral a annoncé jeudi soir qu'il levait la suspension des expulsions vers le Rwanda, le Burundi et le Liberia. Dans le cas des deux premiers pays, le moratoire avait été adopté en 1994, dans la foulée du génocide rwandais. On craignait de mettre la vie des demandeurs d'asile en péril en les renvoyant dans leurs pays d'origine. Ottawa estime que la mesure n'est plus nécessaire, car la situation politique et humanitaire s'est améliorée dans ces trois pays. Elle reste toutefois en vigueur pour les ressortissants de l'Afghanistan, de la République démocratique du Congo, d'Haïti, de l'Irak et du Zimbabwe.

Quelque 2100 Rwandais, Burundais et Libériens qui se sont vus refuser le statut de réfugié pourraient devoir quitter le Canada. Bien que la situation dans son pays natal se soit améliorée, Jean-Claude Manirakiza, ancien président de la Communauté burundaise de Montréal, estime que la décision d'Ottawa est mal avisée. «Le Burundi vient à peine de sortir de 15 années de guerre civile, a-t-il indiqué. Et les séquelles de ce conflit persistent.» L'actuel président de la communauté, Elie Nahimana, convient que de plus en plus de Burundais voyagent dans leur pays d'origine, signe que la paix y règne. Mais il craint que la situation ne dégénère dans les prochains mois. D'abord, parce que les combats continuent de semer la terreur dans la République démocratique du Congo voisine. Ensuite, parce que les élections prévues l'an prochain font craindre une nouvelle flambée de violence à plusieurs observateurs. «Il y a une escalade entre les partis politiques, a-t-il affirmé. Et tout le monde veut se précipiter d'y aller avant 2010, parce que tout le monde craint que les élections n'entraînent de la violence.» Les Montréalais d'origine rwandaise sont plus partagés sur la question. D'une part, ils se réjouissent de la décision du gouvernement fédéral, y voyant la preuve que leur pays se porte mieux. De l'autre, ils craignent que des dizaines de leurs concitoyens établis au Canada depuis plus de 10 ans soient forcés de partir. «Si ce sont des gens qui ont trempé dans des affaires criminelles, ils risquent d'être poursuivis par les autorités, mais autrement, il y a une grande sécurité au Rwanda», a indiqué Jean-Baptiste Kanobana, membre influent de la communauté rwandaise de Montréal. Un sursis de six mois Ottawa et Québec donnent six mois aux personnes qui risquent l'expulsion pour déposer une demande de résidence permanente. La procédure de renvoi sera suspendue pendant l'étude de leur dossier. Le ministre provincial de l'Immigration étudiera le «parcours d'intégration» de chaque candidat - travail, études, dossier criminel, etc. - et fera des recommandations aux autorités fédérales. «Ça les aidera à avoir un avis favorable», a dit le porte-parole de la ministre Yolande James, Luc Fortin. Entre 200 et 300 résidents du Québec pourraient être expulsés en raison de la nouvelle politique fédérale.